

Lac de la Mine et anciennes mines du Chardonnet

Briançonnais



Col du Chardonnet (©Thibaut Blais)



Situé juste sous le Col du Chardonnet, ce petit lac tire son nom de l'ancienne exploitation des mines de graphite dont certains vestiges sont encore visibles aux alentours.

Une randonnée qui met en lumière le magnifique vallon du Chardonnet.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 13.4 km

Dénivelé positif : 884 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col et sommet, Eau, Flore et forêt, Pastoralisme, Point de vue, Refuge

Itinéraire

Départ : Fontcouverte

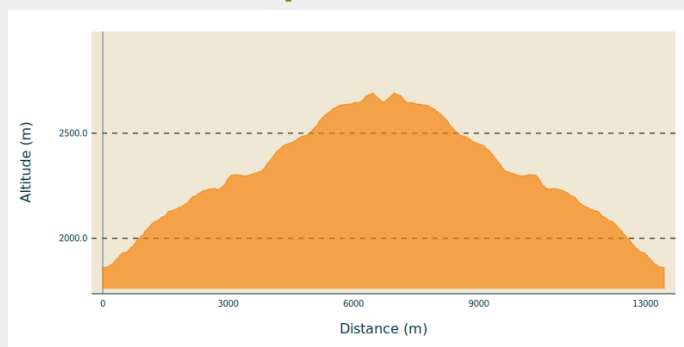
Arrivée : Fontcouverte

Balisage :  GR

Communes : 1. Névache

2. Le Monétier-les-Bains

Profil altimétrique



Altitude min 1870 m Altitude max 2692 m

Se garer au parking de Fontcouverte, en face du camping au même nom.

1. Entrer dans le camping pour prendre le sentier à gauche indiquant le refuge du Chardonnet. Le sentier qui est un GR, serpente dans une forêt de mélèzes pour arriver aux chalets Laroux : celui-ci continue à droite et vous mènera au refuge du Chardonnet.
2. Du refuge, poursuivre jusqu'au torrent de Raisin, (une fois le torrent rejoint, deux choix s'offrent à nous : à gauche, on peut rejoindre le Col du Raisin à une altitude quasi similaire au col du Chardonnet) ; à droite direction le col du Chardonnet .

Traverser un petit pont pour prendre le GR 57 (balisage rouge et blanc). Le sentier se trouve dans une combe que l'on remonte pour arriver à un replat.

Le sentier débouche sur le magnifique marais d'alpage du Chardonnet. On y trouve des restes de poteaux électriques qui conduisent au Col du Chardonnet via le GR 57.

200 mètres avant le col, en contrebas se distingue alors le Lac de la Mine.

3. Poursuivre jusqu'au col, puis juste avant l'arrivée, tourner sur le petit sentier de droite : celui-ci surplombe le lac de la Mine et conduit aux vestiges des anciennes mines du Chardonnet.

Sur votre chemin...



~~~~ Hameau de Larau (A)  
Fontaine (C)

Col du Chardonnet (B)

# Toutes les infos pratiques



## Matériel

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Crème solaire, lunettes de soleil, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, veste coupe-vent.

## Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de Fontcouverte

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## **Bouquetin des Alpes**

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3360m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

## **Bouquetin des Alpes**

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

## **Lieux de renseignement**

### **Bureau d'Information Touristique de la Clarée**

Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com

Tel : (+33) 4 92 20 02 20

<http://www.claree-tourisme.fr>



## **Source**



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>



Office de Tourisme des Hautes Vallées

<https://www.hautesvallees.com>

# Sur votre chemin...

---



## ~~~~ Hameau de Laroux (A)

Situé à 1950 m d'altitude, il se composait d'une vingtaine de chalets des années 1800. Ces chalets d'estive n'étaient occupés que pour les travaux d'été : fenaison et élevage. L'essentiel d'entre eux sont ruinés et oubliés en clairière ou en bordure du bois. Quelques uns appartenant à différents propriétaires ont été réhabilités et sauvés.

Crédit photo : CDRP05

---



## Col du Chardonnet (B)

Son panorama est à couper le souffle, offrant une vue sur le Col du Lautaret, les Ecrins, les glaciers alentours et les chalets de l'Alpe du Lauzet en contre bas. Le Col du Chardonnet s'élève à 2638 m.

Crédit photo : CDRP05

---



## Fontaine (C)

Juste à côté du Refuge du Chardonnet se trouve une fontaine, idéale pour se réapprovisionner en eau avant de repartir sur le sentier.

Crédit photo : CDRP05